Reçu en préfecture le 28/11/2016

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU JURA

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

4 novembre 2016

et qu'elle a été faite le

4 novembre 2016

Que le nombre des membres en exercice est de : 36

Présents: 27

Absents suppléés : 1

Absents excusés: 8

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

> Délibération n° DCC2016 11 127

Objet:

Tarifs périscolaires et extrascolaires pour les familles résidants hors territoire Jura Nord à partir du 1er janvier 2017

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD 1 chemin du Tissage - 39700 DAMPIERRE

EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du jeudi 10 novembre 2016

Conseillers communautaires en exercice : 36

L'an deux mil quinze, le 10 novembre

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à VITREUX (39350), après convocation légale, sous la présidence de M. Gérôme FASSENET.

Présents: Dampierre: M. Grégoire DURANT, Mme Josette PAILLARD, Mme Joss BERNARD, M. Christophe FERRAND Evans: M. Hervé BOUVERESSE Fraisans: M. Christian GIROD, Mme Christine MAUFFREY, M. Sébastien HENGY, Mme Martine VERMOT DESROCHES Gendrey: M. Pierre ROUX La Barre: M. Philippe GIMBERT Louvatange: M. Gérôme FASSENET Orchamps: M. Christian RICHARD, Mme Jessica RAMEL Ougney: M. Eric CHAPUIS Pagney: M. Michel GANET Petit-Mercey: M. Rémy MARTIN Ranchot: M. Eric MONTIGNON Rans: M. Stéphane MONTRELAY Romain: Mme Nathalie RUDE Salans: M. Philippe SMAGGHE, Mme Stéphanie DREZET Saligney : M. Gilbert LAVRY Sermange : M. Michel BENESSIANO Serre les Moulières: M. Claude TERON Taxenne: M. Ludovic DUVERNOIS Vitreux: M. Alain GOMOT

Suppléés: Courtefontaine: M. Bernard AUBERTIN

Absents excusés: Etrepigney: M. Didier PEREZ Evans: M. Jean-Luc HUDRY La Bretenière: M. Joseph ROY Monteplain: M. Luc BEJEAN Orchamps: M. Denis JEUNET Our: M. Jean-Claude MOREL Plumont: M. Michel GREMAUX Rouffange: M. Didier TISSOT

Secrétaire de séance : M. Alain GOMOT

Procurations de vote :

Mandants: M. Jean-Luc HUDRY (EVANS) M. Joseph ROY (LA BRETENIERE) M. Denis JEUNET (ORCHAMPS) M. Jean-Claude MOREL (OUR) M. Michel GREMAUX (PLUMONT) Mandataires : M. Christophe FERRAND (DAMPIERRE) M. Gérôme FASSENET (LOUVATANGE) M. Christian RICHARD (ORCHAMPS) M. Michel BENESSIANO (SERMANGE) M. Rémy MARTIN (PETIT MERCEY)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 20h30 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

TARIFS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES POUR LES FAMILLES RESIDANTS 1_127-DE HORS TERRITOIRE JURA NORD A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2017

La Communauté de Communes Jura Nord aura la gestion de deux ALSH (Montmirey-la-Ville et Dammartin-Marpain) supplémentaires à partir du 1er janvier 2017.

Il convient de fixer un tarif pour les familles qui habitent hors territoire Jura Nord : en effet, les enfants de certaines communes qui vont être rattachées au Grand Dole, vont dans les ALSH de Jura Nord (par exemple : les enfants de la commune de Champagney vont à l'ALSH de Dammartin-Marpain).

Il est proposé d'instaurer une augmentation de 15 % pour les tarifs périscolaires et extrascolaires.

Les tarifs sont les suivants :

Revenus€	Tarif matin	Augmentation de 15 %	Montant tarif pour familles extérieures	Tarif midi	Augmentation de 15 %	Montant tarif pour familles extérieures
4500	2,30 €	0,35 €	2,65 €	6,20 €	0,93 €	7,13 €
4000	2,25€	0,34 €	2,59 €	6,14 €	0,92 €	7,06 €
3500	2,20 €	0,33 €	2,53 €	6,00 €	0,90 €	6,90 €
3000	2,00€	0,30 €	2,30 €	5,80 €	0,87 €	6,67 €
2500	1,90 €	0,29 €	2,19€	5,50 €	0,83 €	6,33 €
2000	1,55€	0,23 €	1,78 €	5,44 €	0,82€	6,26 €
1500	1,50 €	0,23 €	1,73 €	5,40 €	0,81 €	6,21 €
1000	1,30 €	0,20 €	1,50 €	5,20 €	0,78 €	5,98 €
500	1,20 €	0,18 €	1,38 €	5,10 €	0,77 €	5,87 €

Revenus €	Tarif soir	Augmentation de 15 %	Montant tarif pour familles extérieures	
4500	3,45 €	0,52 €	3,97 €	
4000	3,36 €	0,50 €	3,86 €	
3500	3,30 €	0,50 €	3,80 €	
3000	3,00 €	0,45 €	3,45 €	
2500	2,85 €	0,43 €	3,28 €	
2000	2,31 €	0,35€	2,66 €	
1500	2,25 €	0,34 €	2,59 €	
1000	1,95 €	0,29 €	2,24 €	
500	1,80 €	0,27 €	2,07 €	

Envoyé en préfecture le 28/11/2016

Reçu en préfecture le 28/11/2016

Affiché le

Berger Levrault

ID: 039-243900560-20161110-DCC2016_11_127-DE

Revenus €	Tarif Mercredi 13:30 17:00	Augmentation de 15 %	Montant ta- rif pour fa- milles exté- rieures	Tarif Mercredi +repas	Augmentation de 15 %	Montant tarif pour familles exté- rieures
4500	4,03 €	0,60 €	4,63 €	10,23€	1,53 €	11,76 €
4000	3,92 €	0,59 €	4,51 €	10,06€	1,51 €	11,57 €
3500	3,85 €	0,58 €	4,43 €	9,95 €	1,49 €	11,44 €
3000	3,50 €	0,53 €	4,03 €	9,40 €	1,41 €	10,81 €
2500	3,33 €	0,50 €	3,83 €	9,13 €	1,37 €	10,50 €
2000	2,70 €	0,40 €	3,10 €	8,14€	1,22 €	9,36 €
1500	2,63 €	0,39 €	3,02 €	8,03 €	1,20 €	9,23 €
1000	2,28 €	0,34 €	2,62 €	7,48 €	1,12 €	8,60 €
500	2,10 €	0,32 €	2,42 €	7,20 €	1,08 €	8,28 €

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- approuve la mise en place d'un tarif extérieur pour les familles résidants hors territoire de Jura Nord;
- se prononce favorablement sur une majoration des tarifs périscolaires et extrascolaires pour les familles résidants hors territoire de Jura Nord à savoir 15 %;
- fixe les tarifs ci-dessus ;
- autorise le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à ce dossier.

Pour extrait conforme, Le Président de JURA NORD, Gérôme FASSENET

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 33 Contre: 0 Abstention: 0

